

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Arrêté du 21 février 2017 portant nomination au comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux-de-vie de l'Institut national de l'origine et de la qualité

NOR : AGRT1702791A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 21 février 2017, sont nommés membres du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux de vie de l'Institut national de l'origine et de la qualité pour une durée de cinq ans :

1° En qualité de représentants professionnels du secteur de la production

M. Angelras (Bernard) à Nîmes (Gard).
M. Bauer (Jérôme) à Herrlisheim (Haut-Rhin).
M. Biau (Philippe) à Monfaucon (Dordogne).
M. Billhouet (Eric) à Segonzac (Charente).
M. de Boüiard de Laforest (Hubert) à Saint-Emilion (Gironde).
M. Brisebarre (Philippe) à Vouvray (Indre-et-Loire).
M. Bulliat (Daniel) à Beaujeu (Rhône).
Mme Caumette (Nathalie) à Autignac (Hérault).
M. Cavalier (Jean-Benoît) à Vacquières (Hérault).
M. Cazes (Emmanuel) à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
M. Coste (Philippe) à Peyriac-Minervois (Aude).
M. Durup (Jean-Paul) à Irancy (Yonne).
M. Fabre (Vincent) à Cissac-Médoc (Gironde).
M. Farges (Bernard) à Mauriac (Gironde).
M. Gachot (Damien) à Corgoloin (Côte-d'Or).
M. Héraud (Stéphane) à Marcillac (Gironde).
Mme Lacoste-Bayens (Corinne) à Hontanx (Landes).
M. Menestreau (Laurent) à Pouançay (Vienne).
M. Pastorino (Eric) à Gonfaron (Var).
M. Pauriol (Didier) à Lambesc (Bouches-du-Rhône).
M. Pellaton (Philippe) à Laudun-l'Ardoise (Gard).
M. Rotier (Alain) à Cadalen (Tarn).
M. Toubart (Maxime) au Breuil (Marne).
M. Véral (Christophe) à Sainte-Sévère (Charente).
M. Vinet (Gérard) à La Haye-Fouassière (Loire-Atlantique).

2° En qualité de représentants professionnels du secteur du négoce

M. Archambaud (Jean-Philippe) à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).
M. Barillère (Jean-Marie) à Reims (Marne).
M. Calvet (Benoît) à Lège-Cap-Ferret (Gironde).
M. Chapoutier (Michel) à Saint-Barthélemy-de-Vals (Drôme).
M. Crouzet (Franck) à Saint-Loubès (Gironde).
M. Dopff (Etienne-Arnaud) à Ingersheim (Haut-Rhin).
M. Faiveley (Erwan) à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).

M. de Fougeroux (François-Régis) à Saumur (Maine-et-Loire).
M. Jacob (Bernard) à Varrains (Maine-et-Loire).
M. Morillon (Florent) à Chassors (Charente).
M. Maffre (Etienne) à Cabrières-d'Avignon (Vaucluse).
M. Peyre (Bruno) à Octon (Hérault).
M. Piton (Jean-Louis) à Apt (Vaucluse).
M. Schyler (Yann) à Bordeaux (Gironde).
M. Van der Voorde (Arnaud) à Hermival-les-Vaux (Calvados).

3° En qualité de personnalités qualifiées

M. Boufflerd (Philippe) à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire).
M. Bronzo (Michel) à Sainte-Anne-du-Castellet (Var).
M. Despey (Jérôme) à Saint-Geniès-des-Mourgues (Hérault).
M. Dietrich (Yves) à Scherwiller (Bas-Rhin).
M. Faure-Brac (Philippe) à Paris.
Mme Neisson-Vernant (Claudine) au François (Martinique).
M. Payon (Cyril) à Béziers (Hérault).
M. Thibaud (Didier) à Clayes-sous-Bois (Yvelines).
M. Vial (Eric) à Brumath (Bas-Rhin).
M. Vichet (Franck) à Passenans (Jura).

Sont nommés membres du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux de vie de l'Institut national de l'origine et de la qualité pour représenter les administrations :

Au titre du ministère chargé de l'agriculture

La directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises ou son représentant.
Le sous-directeur des filières agroalimentaires ou son représentant.

Au titre du ministère chargé de l'économie

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou son représentant.
Le sous-directeur des produits alimentaires et marchés agricoles et alimentaires ou son représentant.

Au titre du ministère chargé du budget

Le directeur général des douanes et droits indirects ou son représentant.

Au titre de FranceAgriMer

Le directeur général de FranceAgriMer ou son représentant.